

FICHE D'INSCRIPTION – STAGES CLOWNS -SAISON 2017-2018

FICHE D'INSCRIPTION À RENVoyer À LA COMPAGNIE MAINTES ET UNE FOIS
8 RUE CALIXTE PLOTTON 42000 SAINT ETIENNE



FICHE IDENTITE (MENTIONS OBLIGATOIRES)

NOM :
Prénom :
Profession : Date de naissance :
Adresse :
Téléphone : Email :
EXPERIENCES ARTISTIQUES : Nom de clown :

DATES (Horaires à préciser)	INTITULE	LIEUX	TARIF NORMAL	TARIF REDUIT*	TARIFS À REPORTER
ADHESION					12€
18 / 19 novembre 2017	« Le Corps en jeu » <i>Clown découverte</i>	CS Beaulieu	70€	65€	
20 / 21 janvier 2018 Avec hébergement en gîte 1 nuit	« Clown et Mime »	Gîte Montozar		140€	
10 / 11 février 2018	« Clown et Objet »	CS Villars	70€	65€	
10 / 11 mars 2018	« Clown et Jeux masqué »	CS Villars	70€	65€	
31 mars / 1 ^{er} et 2 avril 2018 Stage de 3 jours	« Clown et Musique »	CS Villars	100€	95€	
12 / 13 mai 2018	« Clown et Voix »	Lieu à préciser	70€	65€	
16 /17 juin 2018	« Clown et Nature » <i>Le clown en extérieur</i>	Lieu à préciser	70€	65€	
PACK 4 STAGES ET +	A partir de 4 Stages appliquez une réduction de 10€ À REPORTER ICI ☞				
ABONNEMENT 7 STAGES	Règlement possible en 3 fois			450€	
REPORTEZ LE TOTAL ICI ☞					

*TARIF REDUIT : demandeurs d'emploi, étudiants, adhérents à partir du 2eme stage.

Attention reportez le tarif réduit adhérent uniquement à partir du 2eme stage !

Le Règlement complet valide l'inscription au stage, chèque à l'ordre du la compagnie Maintes et une fois, encaissé la veille du stage.
PAS DE REMBOURSEMENT EN CAS D'ANNULATION (report possible sur un autre stage, prévenir 1 mois à l'avance maximum)
Le stage est limité à 12 participants. Au-delà de ce nombre, les participants souhaitant s'inscrire seront placés sur liste d'attente.

REGLEMENT : -----Chèques* (nombre de chèques) Espèces

CESSION DU DROIT D'IMAGE (loi du 17 juillet 1970) Chaque personne dispose sur son image et celle de sa famille d'un droit exclusif qui lui permet de s'opposer à ce que cette image soit utilisée ou reproduite sans son autorisation. Dans un lieu privé, tout enregistrement sonore et/ou visuel ne peut être effectué qu'avec le consentement de la personne considérée. L'utilisation de l'enregistrement est également soumise à autorisation. Dans un lieu public, les prises de vues peuvent être effectuées, en principe, sans autorisation. Mais le consentement de la personne concernée est indispensable en cas de reproduction et de diffusion.

J'accepte*

Je refuse*

*Entourez votre choix

J'accepte les conditions, consens, date et signe des deux mains pour valider mon inscription, ici :

